

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026

Le vingt-sept du mois de février deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Mireille PALMIER donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Gérard BORDET donne pouvoir à Fabien MARTINON, Olivier FAJWISIEWICZ donne pouvoir à Philippe SESSIECQ

Membres absents ou excusés : Édouard PONCET, Lorène GRANGE, David BEFORT

Secrétaire de séance : Nathalie BLANCHARD

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES ET AFFECCATION DU RESULTAT

Fabien MARTINON présente les comptes financiers uniques du budget assainissement et du budget Résidence seniors. Il propose d'approuver les affectations des résultats :

ASSAINISSEMENT	Report 2024	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	88 341,59	123 682,33	131 371,49	91 630,75
Investissement	255 390,75	54 087,87	29 019,54	230 322,42
Résultat 2025				321 953,17 €

RESIDENCE SENIORS	Report 2024	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	33 817,99	0	0	33 817,19
Investissement	0,00	0	0,00	0
Résultat 2025				33 817,99 €

Affectation des résultats :

Délibérations 2602001

- Budget assainissement : 230 322,42 € au 001 (Recette d'investissement reportée), 91 630,75 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Délibérations 2602002

- Budget résidence séniors : 0 € au 001 (Excédent d'investissement reporté), 33 817,99 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Le Conseil Municipal déclare que les comptes financiers uniques n'appellent ni observations ni réserves.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET RESIDENCE SENIORS - Délibération 2602003

Après présentation des différents chapitres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget de la résidence séniors qui s'équilibre pour les montants suivants :

- **Résidence séniors : 33 817,99 €**
 - ✚ Fonctionnement : 33 817,99 €
 - ✚ Investissement : 0 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- Michelle CHIRAT : visite DDEN à l'école le 26 février (bilan des travaux à prévoir, projections des effectifs à la rentrée 2026, il est souligné les bonnes relations entre l'école et la mairie). Prochain conseil de classe le 16 mars 2026
- Christophe GUILLARME : Remerciements à l'équipe municipale pour son implication tout au long du mandat.

TOUR DE TABLE :

- Chaque conseiller a dit un petit mot pour remercier l'équipe municipale et a souligné la cohésion tout au long du mandat écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Christophe GUILLARME
Maire

Nathalie BLANCHARD
Secrétaire de séance